

**DÉCISION SUR LE RAPPORT ANNUEL DE L'UNION ET DE SES ORGANES,
NOTAMMENT LES QUESTIONS THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES
ABORDÉES PAR LES CHEFS D'ÉTAT CHAMPIONS DE L'UA**

La Conférence,

1. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** du rapport de l'Union et de ses organes, notamment des questions thématiques des chefs d'État champions de l'UA ;
 - (i) **DÉCISION SUR LE RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA RÉPONSE DE L'UNION AFRICAINE À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 EN AFRIQUE, PAR S.E. CYRIL MATAMELA RAMAPHOSA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD**

La Conférence,

2. **PREND NOTE AVEC APPRÉCIATION** le rapport du Champion de l'UA pour la réponse à la Covid-19, S.E. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud ;
3. **FÉLICITE** le Champion pour sa précieuse contribution et **APPROUVE** ses recommandations comme suit :
 - i) Prendre note du rapport d'avancement sur la mise en œuvre du mandat du Champion de l'UA pour la réponse à la Covid-19 ;
 - ii) Encourager les États membres de l'UA à soutenir la proposition visant à assurer la viabilité financière du CDC-Afrique lorsqu'il deviendra indépendant ;
 - iii) Accroître les efforts et la volonté politique pour améliorer les taux de vaccination afin d'atteindre l'objectif de 70 % de vaccination sur le continent, en gardant à l'esprit que les transmissions du SRAS-COV-2 ont augmenté dans de nombreuses régions du monde pendant la période des fêtes et que de nouvelles variantes préoccupantes continuent d'apparaître ;
 - iv) Poursuivre le plaidoyer pour que GAVI, l'UNICEF et les autres fournisseurs de vaccins achètent 30% de leurs vaccins en Afrique ;
 - v) Approuver le projet de décision demandant aux États membres de l'UA de négocier un instrument juridique pour coordonner efficacement la préparation et la réponse aux épidémies sur le continent ;
 - vi) Adopter la Déclaration sur le nouvel ordre de santé publique ; et
 - vii) Rester saisi de cette question en :
 - Adoptant le rapport du Champion de l'Union africaine pour la réponse à la Covid-19 ;
 - En nommant le président de l'Afrique du Sud comme Champion de l'UA pour deux années supplémentaires, jusqu'en décembre 2024 ; et
 - Donner mandat au Champion de l'UA pour la réponse à la Covid-19 de plaider pour la reconstitution du Fonds africain pour les épidémies.